

Commune
SAINT MELAINE SUR AUBANCE

Accompagnement

Soutien

Emploi
Logement

Handicap

Aides

Vieillesse

Guide du Centre Communal d'Action Sociale

Solidarité

Protection

Prévention

Proximité

Se divertir

Transport

Pour répondre à vos besoins

Le CCAS est votre interlocuteur privilégié si vous êtes confrontés à des difficultés financières, d'isolement ou d'organisation.

Le CCAS est là pour vous écouter, conseiller, orienter, accompagner, réconforter et vous assure une confidentialité, alors n'hésitez pas à pousser la porte de la Mairie, nous serons là pour vous accueillir !



SOMMAIRE

- 01 AIDES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES EN MAIRIE
- 02 LES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS
- 03 LES SERVICES MAIRIE POUR TOUS SE DIVERTIR POUR NOS ÂÎNÉS
- 04 MAINTIEN À DOMICILE DE NOS ÂÎNÉS
- 05 EMPLOI ET INSERTION LES JEUNES

En Mairie

Aides administratives et financières

ALLOCATION PERSONNES AGÉES OU HANDICAPÉES

L'aide sociale s'adresse aux personnes âgées ou handicapées n'ayant pas les ressources suffisantes, malgré l'aide de leur famille, pour faire face aux frais du quotidien. La demande d'aide sociale est déposée au CCAS de la commune, résidence de la personne âgée.

OBLIGATION ALIMENTAIRE

Les descendants d'une personne âgée peuvent être amenés à participer au financement de son hébergement en résidence autonomie en EHPAD ou au titre de l'obligation alimentaire. Il s'agit d'une participation financière dont le montant varie en fonction des ressources de l'obligé alimentaire et des besoins du demandeur de l'aide sociale.

AIDES ALIMENTAIRES



Les colis alimentaires sont une aide d'urgence. Ils doivent vous permettre de vous aider à vous alimenter en cas de rupture ou de baisse de revenu.
→ Elle est accordée après étude de votre dossier

SECOURS D'URGENCE

Ces aides financières sont destinées aux personnes qui ont des difficultés de revenus, ne leur permettant pas d'assumer leurs charges mensuelles ou qui doivent faire face à des charges exceptionnelles. Cela peut concerner le logement, la cantine, le centre de Loisirs, une facture impayée...
→ Elle est accordée après étude de votre dossier

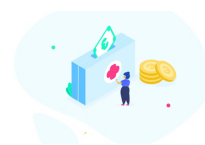
AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Vous êtes en grande difficulté financière, nous pouvons vous proposer un prêt à taux 0 en accord avec le CCAS.
→ Elle est accordée après étude de votre dossier



DOMICILIATION

Si vous n'avez pas de domicile stable, la domiciliation vous permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier. Ce dispositif vous permet également d'accéder à des droits et prestations (vous pouvez par exemple, vous inscrire sur les listes électorales ou obtenir une aide juridictionnelle). Lorsque votre demande de domiciliation est acceptée, elle l'est pour une durée d'un an, vous recevez alors une attestation. La durée est renouvelable.



MAIRIE

5 rue Armand Brousse

[http:// www.saint-melaine-sur-aubance.fr](http://www.saint-melaine-sur-aubance.fr)

Tel 02 41 45 30 30

 urba@saint-melaine-sur-aubance.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi et le vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h30

Le mardi, mercredi et jeudi de 09h à 12h

Les interlocuteurs privilégiés

DEMANDE DE LOGEMENT

Le CCAS peut vous informer sur les démarches dans votre recherche de logement.

Dans un premier temps, vous devez faire votre demande de logement sur le site : demandedelogement49.fr

Puis lorsqu'un logement se libère, il est réattribué par la commission du bailleur social en tenant compte de l'antériorité du dossier, de la situation familiale et de l'urgence.


MAISON DES SOLIDARITÉS

Les Maisons Départementales des Solidarités apportent un soutien de proximité aux familles, aux enfants et aux jeunes. Elles accompagnent les personnes âgées en situation de dépendance et les personnes en situation de handicap pour les aider à retrouver ou développer leur autonomie de vie.

→ 3 rue Abel Boutin Desvignes
49130 LES PONTS DE CÉ
Tel 02 41 21 51 00

MDA

La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) accompagne les personnes en perte ou en manque d'autonomie, quel que soit leur âge : enfants, adolescents, adultes, en situation de handicap et personnes âgées.

→ 6 rue Jean-Lecuit
49000 Angers
 contact@mda.maine-et-loire.fr
Tel 02 41 81 60 77



CAF

La Caf vous accompagne pas à pas : S'informer ou être guidé sur sa situation, faire une simulation des aides proposées ou une demande en ligne.

→ 49 avenue Jeanne d'Arc
49000 ANGERS
Tel 32 30
[http:// www.caf.fr/](http://www.caf.fr/)

ADMR


L'ADMR aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.

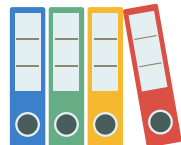
Les différents services à la personne : aide au lever, au coucher, aide à la toilette, à l'habillage, entretien du domicile, cuisine, courses, garde d'enfants, garde itinérante de nuit, accompagnement social et familial, accompagnement transport.

→ [http:// www.admr.org/](http://www.admr.org/)
Tel 02 52 21 02 23

ASSISTANT ADMINISTRATIF

SOS PAPERASSE vous aide pour rédiger un courrier, obtenir un devis, dialoguer avec votre assureur, trier, archiver, jeter, organiser... Prestation services à la personne (50% réduction d'impôts)

→ Tel 07 72 00 97 63
 sospaperasse49@gmail.com



MAISON FRANCE SERVICE

C'est un lieu d'accueil et d'information pour simplifier vos démarches, améliorer l'accès, l'écoute et le dialogue avec le service public.

11 rue Nationale - BRISSAC QUINCÉ
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

[http:// www.brissacloireaubance.fr/france-services/](http://www.brissacloireaubance.fr/france-services/)
Tel 02 41 91 74 08
 franceservices@brissacloireaubance.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi et le jeudi de 09h à 12h
Le mardi, mercredi et vendredi de 09h à 12h
et de 14h à 17h

Les services de la Mairie pour tous

TRANSPORT SOLIDAIRE

Le but de ce service est d'offrir aux personnes de la Commune et éprouvant des difficultés pour se déplacer par leur propre moyen, une solution de transport de proximité.

Ce service n'a pas pour vocation de prendre en charge toutes les demandes de transport, il n'a pas pour but de se substituer à des moyens proposés par des professionnels. Il reste avant tout une démarche d'entraide (consultation médicale, marché, entretien d'embauche...).

→ s'adresser à la Mairie



Se divertir pour nos aînés

REPAS DES AÎNÉS

Chaque année, une journée est proposée aux habitants de 70 ans et + autour d'un repas et d'une animation dansante. Vous recevrez d'office une invitation si vous êtes inscrits sur les listes électorales, si ce n'est pas le cas prenez contact avec la Mairie.



REPAS DE CONVIVIALITÉ

Vous êtes seul, venez partager un repas de convivialité suivi d'un moment de détente les 1er et 3ème mardi de chaque mois.

→ s'adresser à la Mairie

PORTAGE ET LECTURE A DOMICILE

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? La Médiathèque propose un service de portage de documents chez vous. Prenez contact avec nous afin de définir vos goûts et convenir d'une date.

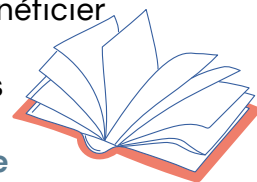
Il est également possible de bénéficier de lectures à domicile pour prolonger ce temps d'échanges (sous conditions).

→ s'adresser à la Médiathèque

Tel 02 41 54 52 51



mediatheque@saint-melaine-sur-aubance.fr



AÎNÉS ENSEMBLE

En collaboration avec les Communes voisines, des activités sont proposées tout au long de l'année (jeux, visionnage documentaire, bal, randonnées...)

→ information dans le bulletin communal

Maintien à domicile de nos aînés

CLIC

Trouver des réponses pour bien vivre chez soi quand on a 60 ans et plus.

L'équipe du CLIC informe, conseille, peut réaliser une évaluation personnalisée des besoins : soutien à domicile (aides à domicile, portage de repas, télé assistance, aménagement du logement, services de soins...), aide aux aidants, accueil de jour, résidence autonomie, hébergement temporaire, droits et aides ...

Les coordinatrices peuvent également soutenir les personnes âgées, leurs proches, les familles, dans les démarches et accompagner dans la mise en place des aides.

[http:// www.clic-loire-layon.fr](http://www.clic-loire-layon.fr)

Tel 02 41 80 68 13

 clic@layon.org



PORTAGE DES REPAS

Que vous soyez retraité(e), malade, handicapé(e), en convalescence ou provisoirement en difficulté, des organismes spécialisés dans le Portage de repas à Domicile sont à votre disposition pour vous livrer des repas équilibrés et de qualité.

→ Les Menus Services

Tel 02 41 54 15 58

[http:// www.les-menus-services.com/
portage-de-repas/angers-loire/](http://www.les-menus-services.com/portage-de-repas/angers-loire/)

→ Bulle de Services

Tel 02 41 91 25 59

[http:// www.bulle-de-services.com/](http://www.bulle-de-services.com/)

→ Les p'tits plats de Patricia

Tel 07 69 14 10 27

[http:// Lesptitsplats-angers.fr/](http://Lesptitsplats-angers.fr/)

TÉLÉASSISTANCE



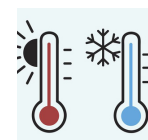
C'est un service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La personne contacte le téléopérateur en appuyant sur un médaillon ou une montre qu'elle porte en permanence. Selon l'urgence de la situation, le téléopérateur contacte un proche de la personne âgée ou déclenche une intervention pour porter assistance à la personne âgée.

Il convient de souscrire un abonnement auprès d'un organisme qui propose l'installation

→ brochures en Mairie

PLAN CANICULE ET GRAND FROID



Le CCAS se charge de constituer et de tenir à jour, un registre nominatif des personnes âgées, seules, handicapées ou vulnérables, les plus exposées aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur ou de froid.

L'inscription est facultative, elle peut se faire par la personne elle-même ou un tiers (médecin, infirmière, famille, amis, voisins)

→ s'adresser à la Mairie



Emploi et insertion

Initiatives emplois

Accueillir toutes personnes en recherche d'emploi et assurer leur suivi, leur accompagnement et leur orientation, en vue de faciliter leur intégration sociale et professionnelle, de rechercher avec elles les conditions d'une insertion professionnelle durable.

→ 2 rue du Comte de Champagne
LYS HAUT LAYON
Tel 02 41 56 11 13

PÔLE EMPLOI



Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés.

→ 5 rue Henri Bergson - ANGERS
Tel 3949

MISSION LOCALE

La Mission locale angevine accueille les jeunes et les aide dans leur recherche d'emploi et de contrat d'apprentissage, (ré)orientation professionnelle, recherche de formation et de financements. Vie quotidienne : aides au logement, aux déplacements, la santé...

→ **s'adresser à France Services**

11 rue Nationale - Brissac Loire Aubance

<http://www.mla49.fr/>

Tel 02 41 91 41 32



Les jeunes

MAISON DES ADOS 49



Cet espace est ouvert aux jeunes de 11 à 21 ans, à l'entourage et aux professionnels qui les accompagnent.

N'hésitez pas à pousser les portes de la Maison des Adolescents, quel que soit votre demande, vos interrogations, nous sommes là pour vous écouter, vous conseiller, vous orienter et vous accompagner vers une réponse adaptée (gratuit).

→ 1 André Leroy - ANGERS
Tel 02 41 80 76 62

<http://maisondesados-angers.fr>

Accueil avec ou sans RDV les lundi à jeudi de 9h à 13h et 14h à 18h et le vendredi de 14h à 18h

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Vous êtes en recherche d'hébergement temporaire, vous souhaitez tenter l'expérience de l'hébergement chez l'habitant, l'association vous propose une solution innovante, solidaire et bon marché qui correspond à vos attentes à proximité de votre lieu de travail ou de formation

→ **HABITAT JEUNES DAVID D'ANGERS**

22 rue David d'Angers - ANGERS

Tel 02 41 24 37 37

<http://fjtda-angers.org>

accueil@fjtda-angers.fr



CONTACTEZ-NOUS

MAIRIE SAINT MELAINE SUR AUBANCE

02 41 45 30 30

urba@saint-melaine-sur-aubance.fr